

RÉPUBLIQUE RWANDAISE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AMBASSADE de FRANCE
Courrier Arrivée

10 01/02/93 No 59
Int. RWA 1/5/3

ALLOCATION RADIOTELEVEISEE PRONONCEE PAR LE GENERAL-MAJOR
HABYARIMANA JUVENAL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
EN DATE DU 25 JANVIER 1993.

Rwandaïses,
Rwandaïses,

La semaine dernière a été caractérisée par des manifestations et des violences dans certaines régions du pays.

Lorsque l'on fait une analyse attentive, sur la cause de ces manifestations de violence, l'on doit reconnaître que l'origine en est le manque de tolérance et de compréhension entre les adhérents des partis politiques. Mais plus particulièrement, il faut rechercher la cause des violences dans la manière dont les négociations d'Arusha III Bis ont été menées et dans le contenu du Protocole d'Accord du 9 Janvier 1993.

Nous tous Rwandaïses, gardons l'espoir que les négociations de paix d'Arusha nous aideront à mettre fin à la guerre, pour qu'elle cède place à la paix et à la saine cohabitation entre tous les Rwandaïses. Chacun d'entre nous a soif de la paix et aspire à ce que tous les Rwandaïses se sentent chez eux, partout au Rwanda, en toute sécurité.

Nous gardons également la conviction que le multipartisme est le seul cadre par lequel peuvent s'exprimer tous les courants de pensées et les aspirations du peuple Rwandaïse et qui offre à tout Rwandaïse, la motivation d'apporter sa contribution au développement de son pays.

Le multipartisme est régi par une éthique. Là où l'on fait tout pour obvier à cette éthique, le multipartisme s'en trouve faussé. Cette éthique se fonde sur la recherche du compromis, le respect des avis des autres, la tolérance, le pardon, la recherche d'un consensus et l'abandon de tout ce qui provoque la division, la haine et la violence.

Le respect des institutions, leur équilibre et la complémentarité de tous les organes de l'Etat constituent la base solide du multipartisme.

Rwandaïses,
Rwandaïses,

Je voudrais à nouveau rappeler à tous les Rwandaïses, spécialement ceux qui occupent des fonctions politiques, que le pluralisme politique est antinomique à toute activité marquée par la haine, l'intrigue et la violence.

2

Je voudrais plutôt rappeler que le pluralisme politique trouve son fondement, dans la tolérance et la compréhension mutuelle.

Pour que le multipartisme puisse être couronné de succès, surtout pendant la période de transition, je n'ai cessé de rappeler que le pouvoir doit être partagé entre les sensibilités politiques, quiconque essaierait d'accaparer le pouvoir et de se l'approprier de force ou qui le prendrait par divers stratagèmes, doit en être découragé dès maintenant, car tel comportement n'est pas de nature à promouvoir les conditions d'une paix durable.

Rwandaïses,
Rwandaïses,

Le Gouvernement rwandais est en négociations de paix avec le FPR-Inkotanyi, afin d'aboutir à une paix durable qui favorise le règlement définitif du problème des réfugiés rwandais, le retour des déplacés de guerre dans leurs biens et la mise en place d'institutions démocratiques convenues par toutes les parties, donc aussi l'instauration des conditions concourant à la tranquillité publique et à l'entente entre toutes les composantes de la société rwandaïse.

Je voudrais une fois de plus rappeler que les négociations d'Arusha doivent être marquées par la volonté de tous, de faire tout, pour que les résultats de ces négociations agréent tous les rwandaïses, aussi bien ceux de l'intérieur que ceux de l'extérieur qui voudraient rentrer définitivement ou revenir au pays, chaque fois qu'ils le désirent.

Telles sont les conclusions que nous souhaitons voir découler des accords d'Arusha.

Comme je l'ai déjà signalé, j'avais espéré que les résultats des négociations d'Arusha III Bis dont les résultats ont suscité un débat animé dans le pays devaient améliorer certaines dispositions des accords antérieurs. Il n'en a rien été. Au contraire, ces négociations ont fait fi de la recherche d'un consensus national, alors que j'avais lancé un appel dans ce sens. C'est là qu'il faut trouver l'origine des manifestations de protestations que le pays a connues au cours de la semaine passée.

Je voudrais rappeler que les accords signés le 9 Janvier 1993 n'ont pas fait l'objet d'un consensus national. Les Rwandaïses de diverses catégories ont souhaité que les partis politiques mènent des consultations, de façon à aider le Gouvernement à donner à la délégation rwandaïse, des orientations précises.

Moi-même j'ai rappelé souvent que la paix durable attendue des négociations d'Arusha est celle qui proviendra d'accords, fruit du consensus national et mutuellement acceptés, conformes aux aspirations légitimes de tous les Rwandais qui dès lors verraient en eux, la chance d'une réconciliation nationale authentique.

Je voudrais, à nouveau, Rwandaises, Rwandais, remercier, au nom de vous tous, tous ceux qui ne cessent de nous épauler, dans la recherche de la paix ainsi que dans le renforcement du processus de démocratisation en cours dans notre pays, dans l'intérêt des générations futures de notre pays. Je veux remercier particulièrement le Gouvernement Tanzanien qui ne s'est pas départi de sa patience, vu que les négociations ont pris plus de temps que prévu, ni de sa mission de vrai Facilitateur.

Je remercie également tous les pays amis, spécialement tous ceux qui n'ont épargné aucun effort tout au long des négociations d'Arusha, pour nous aider à les mener. Leur appui restera gravé dans les annales de l'histoire de notre pays.

Nos remerciements vont aussi aux Responsables des Eglises du Rwanda, l'Eglise Catholique, les Eglises Protestantes et l'Eglise Adventiste du 7ème Jour, pour la part qu'elles ont prise, en permettant aux divers partis de se rencontrer.

Je voudrais demander aux partis politiques de poursuivre les concertations engagées, afin que les points contestés des accords signés le 9 Janvier 1993 soient corrigés, conformément aux attentes de tous les Rwandais. Autrement, tous nos efforts risqueraient d'être vains, car l'applicabilité de tels accords serait hypothéquée. Il serait regrettable que ces accords qui n'auraient pas tenu compte du consensus national, soient source de divisions et de violences.

Je demande instamment au "Comité de Contacts" de poursuivre sa médiation, pour que le Gouvernement de Transition à Base Elargie soit le fruit d'un large consensus et pour qu'il réponde aux attentes du moment.

Je pense que même le FPR-Inkotanyi ne devrait pas souhaiter autre chose que d'arriver à une paix basée sur des accords concertés et solides. Sinon, je ne verrais pas l'honneur que le FPR tirerait d'accords qui ne lui permettraient pas de réaliser ses objectifs, d'accéder au pouvoir au Rwanda, un pouvoir partagé, sans exclusion.

En l'état actuel des choses, Je suis d'avis que le FPR-Inkotanyi devrait se montrer responsable et rechercher dans l'entente et sans détours, les conditions d'une paix durable. C'est seulement de cette façon que les Rwandais pourront, ensemble, oeuvrer au développement de leur pays, dans l'entente et la concorde.

J'en appelle une fois de plus à tous, pour que cette entente soit trouvée, afin que les dispositions du Protocole d'Accord du 9 Janvier 1993 qui sont contestées, soient corrigées, de façon à emporter l'adhésion unanime. Tous nos amis ainsi que ceux du FPR-Inkotanyi devraient nous épauler dans ce sens, pour que des négociations sincères soient menées et qu'elles soient couronnées de succès.

Si les points contestés sont corrigés, je suis d'avis que le Protocole du 9 Janvier 1993 pourrait être harmonisé avec le Protocole d'Accord signé le 30 Octobre 1992, de façon à lever toutes les contradictions existant entre ces 2 accords.

Je réitère également l'appel que j'ai déjà lancé au Gouvernement, pour qu'il soit caractérisé par une parfaite entente et par le respect mutuel entre ses membres. Que ceux-ci recherchent d'abord les intérêts du pays, avant ceux de leurs partis ou leurs intérêts propres.

Il est regrettable en effet que face à un dossier aussi crucial que celui des négociations d'Arusha, aucun consensus ne puisse se dégager au niveau du Gouvernement, pour donner des orientations claires aux émissaires du Rwanda à Arusha et que ceux-ci soient amenés à les requérir auprès d'autres instances qui ne sont même pas habilitées à les donner.

Que les membres du Gouvernement agissent pour le compte de tous les Rwandais. Qu'ils cessent de faire interférer sur leurs attributions au service de l'Etat, leurs partis d'origine. Le Peuple rwandais attend beaucoup des membres de ce gouvernement, dans la manière dont ils s'acquittent de leurs responsabilités nationales.

De leur côté, les Partis politiques devraient cultiver la vertu de tolérance. Qu'ils s'abstiennent de toute action, de nature à provoquer la violence ou à monter les Rwandais les uns contre les autres. Qu'ils fassent tout ce qui est possible, pour que la compétition politique qui soutend

le multipartisme, soit caractérisée par une confrontation d'idées et par le souci de promouvoir une vraie politique nationale.

5

La prochaine étape des négociations d'Arusha portera essentiellement sur l'intégration des combattants du FPR dans les Forces Armées Rwandaises. C'est une question d'ordre technique. J'ai estimé nécessaire que les Forces Armées Rwandaises prennent une part importante dans ces négociations. C'est pourquoi, j'ai chargé le Ministre de la Défense de conduire la délégation rwandaise à ces négociations.

Je demande à tous les Rwandais de soutenir cette délégation rwandaise, pour qu'elle puisse avoir des entretiens sincères avec le FPR, entretiens qui déboucheront sur une véritable paix pour tous les Rwandais.

Je demande également aux pays observateurs qui nous aident dans ces négociations, d'épauler la délégation rwandaise, pour qu'elle s'acquitte convenablement de la mission qui lui est confiée.

Rwandaises,
Rwandais,

J'ai souhaité vous adresser ce message, parce que j'estime que le Rwanda se trouve à la croisée des chemins. Je demande instamment que les événements malheureux de la semaine dernière, dans plusieurs coins du pays, ne se renouvellent plus jamais dans notre pays.

Je me réjouis particulièrement de ce que les Rwandais ont pris à cœur d'adhérer aux partis de leur choix. Je m'en félicite. Que cette expérience enrichisse le débat des idées et la recherche des compromis. Chaque citoyen rwandais devrait désormais refuser d'ajouter foi à ceux qui l'incitent à la confrontation, sous le prétexte de l'appartenance à des partis différents, à une ethnie ou une autre région différente de la sienne. La politique multipartite ne peut en aucun cas, donner aux Rwandais, l'occasion de s'entretuer.

Soyez les apôtres de la paix dans notre Rwanda. C'est de cette façon que nous pourrons répondre à nos défis et trouver la solution aux multiples problèmes qu'affronte notre pays. Partagez le même objectif de mettre fin à cette guerre, afin que, comme je n'ai cessé de le solliciter, surtout en ce début d'année, les Rwandais réalisent leur objectif commun, à savoir la réconciliation des Rwandais avec eux-mêmes.

6

Conjuguons nos efforts en faveur de l'unité de tous les rwandais. C'est l'objectif que les délégués du Rwanda aux négociations d'Arusha doivent toujours avoir à l'esprit. Les Accords qui en résulteront, devraient constituer une source d'espoir pour les rwandais d'aujourd'hui et pour les générations futures. Ayons toujours à cœur la devise de notre pays, la liberté de notre Rwanda. Ayons toujours à cœur de faire chaque jour un pas de plus dans la voie du développement.

Je vous remercie.